

→ Message

545231337937 545

EARL JANICOT
LIEU DIT LE BOURG
COURS
46090 BELLEFONT LA RAUZE

→ Contacts

-  Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
-  **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07
-  TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX
-  **Accueil**
1 chemin de l'Oustalet 46800 MONTCUQ
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 17h

Votre facture du 27 décembre 2023

Nous n'avons pas eu accès à votre compteur. L'index a été estimé sur la base de votre consommation moyenne annuelle

Votre consommation est de 490 m³

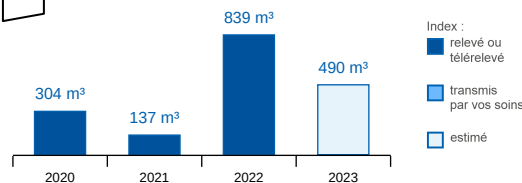
Solde en votre faveur : -517,08 €

	€TTC
Distribution de l'eau potable	958,00
SMAEP DE FRANCOULES	
Total facture	958,00
Mensualités déjà prélevées	-1 480,00
Solde antérieur	4,92
Solde en votre faveur	-517,08

détail au verso

Duplicata

Evolution de votre consommation



Un chèque vous sera adressé dans les plus brefs délais.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506
Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0540062676-002013901-02

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/03/2024	106,50 €
05/04/2024	106,50 €
03/05/2024	106,50 €
05/06/2024	106,50 €
05/07/2024	106,50 €
05/08/2024	106,50 €
05/09/2024	106,50 €
04/10/2024	106,50 €
05/11/2024	106,50 €
Total	958,50 €

Duplicata

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
LE BOURG COURS	490 m³	028023	015 mm	07/10/2022 1746	30/11/2023 2236	Relevé estimé

	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
Votre facture en détail							
► Distribution de l'eau potable					908,06		958,00
Abonnement					128,42		135,48
Part Syndicale	2e semestre 2023				39,12	5,50	
	1er semestre 2024				39,12	5,50	
Part SAUR	2e semestre 2023				24,60	5,50	
	1er semestre 2024				25,58	5,50	
Consommation					779,64		822,52
Part Syndicale	Année 2023		490	0,6453	316,20	5,50	
Part SAUR	Année 2023		490	0,9458	463,44	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 1,68 € / m3 soit 0,00168 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 908,06 €	TVA 5,50 % : 49,94 € TVA sur les débits : 49,94 €	Total facture TTC : 958,00 €
--	--	--	-------------------------------------

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale
Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR
Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics
Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ **Paiement par TIP**
Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signer votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ **Paiement par chèque**
Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ **Paiement par prélèvement mensuel**
Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ **Paiement par Internet**
Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ **Paiement en espèces**
Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.